

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE NOUVEAU CLIENT
DE TECH DATA CANADA CORPORATION
SEULS LES FORMULAIRES DÛMENT REMPLIS SERONT PRIS EN CONSIDÉRATION
PAGE 1 DE 5**

Comment devenir un client Tech Data Canada Corporation

- Veuillez lire et remplir le formulaire d'inscription de client. Si le représentant aux nouveaux comptes ne reçoit pas tous les renseignements requis, l'ouverture du compte sera retardée.
- Des frais d'administration de 250 \$ s'appliquent pour le traitement de la demande.
- Accorder 2 à 3 jours pour établir le compte.
- Les premières commandes doivent être payées par Visa ou MasterCard
- Tech Data exige les formulaires suivants pour traiter la demande :

Liste de vérification : Pour tous les comptes, ce qui suit est obligatoire :

Exigences	À vérifier
Le formulaire d'inscription de nouveau client doit être signé, daté et rempli	
Copie du permis de fournisseur / d'affaires	
Copie de certificat d'exemption (<i>le cas échéant</i>)	
Photocopie d'un chèque de compagnie nul	
Photocopie lisible de la carte de crédit du demandeur montrant son nom et sa signature	
Photocopie lisible du permis de conduire du demandeur	
Certificat de remittance pour la region d'Alberta au cajou vous livrer d'Alberta	

Liste de vérification : Pour les demandeurs net 30, ce qui suit est aussi requis :

Exigences	À vérifier
L'entreprise doit être en affaires depuis au moins un an	
Trois références commerciales avec chacune une marge de crédit minimum de 50 000 \$	
Références bancaires satisfaisantes	
Comptable ayant préparé les états financiers de fin d'année. <i>Note: LES ÉTATS FINANCIERS DOIVENT INCLURE LE BILAN ET UN ÉTAT DES RÉSULTATS. LES ÉTATS FINANCIERS QUI N'ONT PAS ÉTÉ VÉRIFIÉS DOIVENT ÊTRE SIGNÉS ET DATÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE DE L'ENTREPRISE. LA PÉRIODE COUVERTE PAR LES ÉTATS FINANCIERS DOIT ÊTRE INDIQUÉE (des contrats de garantie peuvent être exigés)</i>	

Province	Pièce exigée
Alberta	Permis d'exploitation, certificat de constitution et enregistrement provincial / Certificat de remittance pour la region d'Alberta
Colombie-Britannique	Certificat d'exonération fiscale de la taxe provinciale
Manitoba	Certificat d'enregistrement
Nouveau-Brunswick	Certificat d'enregistrement
Terre-Neuve	Certificat d'enregistrement
Nouvelle-Écosse	Certificat d'enregistrement
Ontario	Permis de vendeur et certificat d'ordonnance de dispense générale
Île-du-Prince-Édouard	Certificat d'enregistrement
Québec	Numéro de taxe de vente du Québec (TVQ)
Saskatchewan	Licence du ministère des Finances

TECH DATA CANADA CORPORATION

6911 CH. CREDITVIEW, MISSISSAUGA, ON L5N 8G1

TÉLÉPHONE : (905) 286-6800 ou 1 800-668-5588 poste 22909

Ligne téléphonique Québec : 1 888 518-3242 x 22909

Prière de renvoyer les formulaires remplis par télécopieur au : 905-286-6868



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE NOUVEAU CLIENT
DE TECH DATA CANADA CORPORATION
SEULS LES FORMULAIRES DÛMENT REMPLIS SERONT PRIS EN CONSIDÉRATION
PAGE 2 DE 5**

Prière de renvoyer les formulaires remplis par télécopieur au : 905-286-6868

Méthode de paiement choisie : Carte de crédit OU Net 30 marge demandée \$

- La marge de crédit minimum pour paiement net 30 est de 50 000 \$
- Les clients qui ne sont pas acceptés à ces conditions seront référés aux conditions par carte de crédit
- Les demandeurs net 30 peuvent avoir à subir un délai en raison des références qui peuvent prendre du temps à répondre

PRIÈRE D'ÉCRIRE LISIBLEMENT :

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Entreprise individuelle Société de personnes Société à responsabilité limitée
Filiale – Nom compagnie mère: Date d'établissement de l'entreprise

PRIÈRE D'ÉCRIRE LISIBLEMENT

■ INFORMATION SUR L'ENTREPRISE

Dénomination sociale de l'entreprise

Autres noms utilisés

Adresse : Rue

Ville

Prov

Code Postales

Téléphone

Télécopieur

Site Web

Numéros de TVP, TVQ et TPS

Adresse de livraison

■ INFORMATION OUR L'EXPORTATION

Est ce que vous planifier exporter un des produits que vous allez acheter a Techdata?

Non Oui

Si oui, faite la liste de tous les pays en destination desquels vous planifier d'exporter:

■ INFORMATION SUR L'INSTITUTION FINANCIÈRE

Nom de l'institution financière

Adresse : Rue

Ville

Province

Code postal

Chargé de compte

Téléphone

Télécopieur

Numéro(s) de compte

Numéro(s) de prêt et limite de crédit autorisée



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE NOUVEAU CLIENT
DE TECH DATA CANADA CORPORATION
SEULS LES FORMULAIRES DÛMENT REMPLIS SERONT PRIS EN CONSIDÉRATION
PAGE 3 DE 5**

■ **PERSONNEL CLÉ DE L'ENTREPRISE**

Indiquer le nom et le prénom des dirigeants de l'entreprise, leur adresse de résidence et leur titre.

Nom et prénom Titre
Courriel
Adresse

Nom et prénom Titre
Courriel
Adresse

■ **PRINCIPAUX CONTACTS DANS LA COMPAGNIE**

Comptes Fournisseur Courriel
Contoleur Courriel
Directeur des ventes Courriel
Directeur des achats Courriel

Achats annuels effectués auprès des distributeurs :

moins de 500 000 \$ *100 à 500 millions \$*
500 000 \$ à 1 million \$ *1 à 10 millions \$*

Valeur en pourcentage des achats auprès des distributeurs suivants :

<i>% EMJ</i>	<i>% Ingram</i>	<i>% Supercom</i>	<i>% Gates/Arrow</i>
<i>% Merisel</i>	<i>% Tech Data</i>	<i>% Peripheral Express</i>	<i>% autres</i>

Nombre d'employés :

■ **INFORMATION DES VENDEURS** (Fournir trois [3] références de vendeurs de produits informatiques)

1 . Nom: N° de compte Limite de crédit et modalités
Adresse : Rue Ville Province Code postal
Téléphone Télécopieur Personne-ressource :

2 . Nom: N° de compte Limite de crédit et modalités
Adresse : Rue Ville Province Code postal
Téléphone Télécopieur Personne-ressource :

3 . Nom: N° de compte Limite de crédit et modalités
Adresse : Rue Ville Province Code postal
Téléphone Télécopieur Personne-ressource :



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE NOUVEAU CLIENT
DE TECH DATA CANADA CORPORATION
SEULS LES FORMULAIRES DÛMENT REMPLIS SERONT PRIS EN CONSIDÉRATION
PAGE 4 DE 5**

Formulaire d'autorisation de carte de crédit

1. Les demandes ne seront pas traitées tant que cette section n'est pas remplie et que des photocopies lisibles des deux côtés de la carte de crédit et du permis de conduire n'ont pas été reçues.
2. Le détenteur de la carte doit être un des dirigeants de l'entreprise listé sur le formulaire d'inscription de nouveau client Tech Data.

Je suis le signataire autorisé pour la carte de crédit indiquée ci-dessous et j'autorise la corporation Tech Data Canada à imputer les frais à cette carte de crédit pour :

- Les frais d'administration de 250 \$ (Je reconnais que ces frais sont des frais initiaux seulement qui ne sont pas remboursables)
- Les achats subséquents mis sur ma carte de crédit Tech Data par téléphone ou par le site Web Tech Data

Nom de la compagnie

Courriel

N° Téléphone

N° cellulaire

Carte principale :

Numéro de Carte de crédit

Date d'expiration:

Nom du détenteur de la carte

Titre du détenteur de la carte

Adresse de facturation pour la carte de crédit

Ville

Prov

Code postal

Numéro de téléphone au domicile

Autre carte :

Numéro de Carte de crédit

Date d'expiration:

Nom du détenteur de la carte

Titre du détenteur de la carte

Adresse de facturation pour la carte de crédit

Ville

Prov

Code postal

Numéro de téléphone au domicile

Je garantis le paiement à Visa/MasterCard pour l'achat de biens et services autorisés conformément aux conditions stipulées sur l'entente relative à ma carte et signée à une institution financière qui a autorisé l'utilisation par moi de la carte de crédit.

Signature du détenteur de la carte _____ Date _____

Cette information sera utilisée uniquement sur approbation de votre inscription à un compte de revendeur Tech Data.



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION DE NOUVEAU CLIENT
DE TECH DATA CANADA CORPORATION
SEULS LES FORMULAIRES DÛMENT REMPLIS SERONT PRIS EN CONSIDÉRATION
PAGE 5 DE 5**

■ **CONVENTION**

Compte tenu de l'examen de cette demande de crédit par Tech Data Canada Inc. et d'autres considérations justes et valables, dont le caractère suffisant est reconnu, le débiteur et Tech Data Canada Inc. conviennent de ce qui suit :

Le soussigné, ci-après appelé le « débiteur », certifie que l'information contenue dans cette demande et convention de crédit est véridique et affirme que toute modalité de crédit sera prolongée en fonction de cette information. Le soussigné consent à ce qu'on obtienne des renseignements de solvabilité ou d'identité le concernant ou concernant le répondant (les répondants) qui peuvent être exigés à tout moment relativement à la présente demande de crédit ou pour tout renouvellement ou prolongement de crédit, et relativement à la divulgation de toute information sur la solvabilité du soussigné et (ou) du répondant (des répondants) à n'importe quelle compagnie déclarante ou à toute personne avec qui le soussigné entretient, ou entend entretenir, des relations financières. Le débiteur devra mettre à jour la demande de crédit et, chaque année, en fournir des exemplaires à Tech Data dans le mois précédant la date anniversaire de la demande originale. Le soussigné reconnaît en outre avoir été informé des modalités de remboursement en vigueur et accepte de payer des frais de service mensuels de 1,5 % (18 % par année) à intérêts mensuels composés sur tout compte en souffrance, cela jusqu'à la réception du paiement complet. Tech Data se réserve le droit d'imputer des frais de 200 \$ pour réactiver un compte qui n'a pas été utilisé pendant six mois. Dans le cas où un chèque est retourné sans provision ou s'il y a arrêt d'un paiement, un frais de service de 50 \$ sera imputé à ce compte. Par la présente, le soussigné accorde à Tech Data Canada Inc. (« Tech Data ») un droit de sûreté sur tous ses biens et sur toute la marchandise vendue par Tech Data au soussigné et les produits (les « biens affectés en garantie ») pour garantir le paiement de toute dette ou élément de passif passé, actuel ou à venir, direct ou indirect, inconditionnel ou éventuel, échü ou non, dû à Tech Data par le débiteur en tout temps (les « engagements »). Le défaut d'honorer un paiement ou de respecter l'un des engagements, ou le défaut de respecter les clauses de cette entente ou tout document prouvant la violation de ces engagements, constitue un défaut aux termes des présentes, sur quoi les obligations seront remboursables sans délai et sans qu'un avis soit transmis au soussigné; sur ce, Tech Data pourra appliquer les droits et les recours d'une partie garantie en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières ou de toute autre loi similaire. Le débiteur consent à ce que tous les produits des biens affectés en garantie soient détenus en fiducie par le débiteur, pour Tech Data. À cet égard, le débiteur accepte de signer et d'exécuter tout document à venir ou autre document pouvant être exigé par Tech Data. Le débiteur reconnaît que Tech Data a, à tout moment, le privilège et un droit de sécurité sur les biens affectés en garantie.

Le débiteur consent à ne fournir aucun autre droit de sûreté sur ses biens ni d'engager d'autres dettes (équivalentes ou supérieures au montant dû à Tech Data) sans avoir avisé Tech Data au préalable; le débiteur accepte d'aviser immédiatement, oralement ou par écrit, (a) de toute modification attribuable à ses directeurs, membres de la direction ou actionnaires principaux; (b) de toute modification de son statut financier ou du statut de l'entreprise; (c) de tout défaut ou de toute entente de paiement avec l'un de ses prêteurs, avec l'une de ses institutions financières ou avec ses créanciers; (d) s'il devient insolvable; (e) s'il est l'objet de procédures judiciaires ou d'un jugement à son encontre; (f) de toute modification d'ordre matérielle à l'information fournie dans cette demande ou dans la convention.

Nonobstant la signature de cette entente, Tech Data n'est en aucun temps tenu de fournir ou de continuer à fournir des biens au débiteur, en tout ou en partie, ni de lui accorder un crédit.

Compte tenu de la fourniture, par Tech Data, de biens ou d'un crédit, et en vertu d'autres considérations justes et valables (dont le caractère suffisant est reconnu par les présentes) le(s) signataire(s) pour son (leur) propre compte cautionnent, indivisément ou individuellement, en leur qualité personnelle, de manière absolue et inconditionnelle, les engagements du débiteur à l'égard de Tech Data et reconnaissent qu'en cas de défaut de la part du débiteur, il honorerait (ils honoreront) toute dette ou engagement sans autre demande ni avis, nonobstant le délai accordé au débiteur pour honorer ses paiements et respecter ses engagements ainsi que les diverses modalités de la convention. Par la présente, le soussigné consent à se conformer aux directives et aux procédures relatives au crédit et aux services établies par Tech Data Canada Inc. et publiées dans le catalogue de Tech Data Canada ou affichées dans Internet. Le débiteur autorise Tech Data à apporter des changements à ces directives auxquelles le débiteur reconnaît être lié en envoyant un avis par la poste, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication acceptable par Tech Data. Des modifications pourraient être apportées à l'endettement en cours ou à celui à venir après avoir apporté ces modifications.

Tout désaccord à l'égard des relevés ou des envois reçus de Tech Data doit être communiqué à Tech Data par écrit dans un délai de 30 jours, sans quoi le débiteur sera réputé avoir considéré exacts les dits relevés, et considéré adéquats, acceptables et dénués de défauts les biens et services. Rien dans cette convention ne limite les obligations du débiteur quant aux directives standard ou quant à tout autre document ou accord signé ou consenti par le débiteur. Le débiteur reconnaît que Tech Data n'est lié à aucune modalité, garantie, représentation ou autre, à l'exception de celles formulées expressément et par écrit par le débiteur. Le débiteur consent, par la présente, à renoncer à toute réclamation et à dégager Tech Data de toute réclamation pouvant résulter de poursuites ou de l'inaction de Tech Data (autres que les frais des biens expédiés ou commandés). Tech Data n'est aucunement responsable quant à la perte, à l'irrégularité ou aux dommages et autres pouvant survenir (à l'exception du coût des biens), peu importe la cause, même s'il a fait preuve de négligence. Le débiteur consent à ne pas tenir Tech Data responsable et à n'exiger aucune compensation pour toute dette, perte, poursuite, procédure judiciaire, dommage, réclamation, enquête, demande ou dépense résultant d'une poursuite engagée par le débiteur ou de son inaction, ainsi que de l'utilisation, de la vente, de la location, de l'exploitation etc. de tout bien ou service fourni par lui.

Toute partie ou disposition de cette convention s'avérant non valide, illégale ou non exécutoire en vertu du ressort territorial devient sans effet à la limite de l'annulation des parties ou dispositions restantes dans ce ressort territorial ou à la limite permise par la loi.

Cette convention s'applique aux parties, à leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et cessionnaires.

Pour le compte du débiteur et de sa capacité personnelle à agir à titre de répondant :

Dénomination complète de l'entreprise (débiteur) _____ Signature autorisée _____

Titre _____ Prénom et nom (en lettres moulées) _____

